

Solidarité avec la Guadeloupe en 1843

Dans la matinée du 8 février 1843, un tremblement de terre secoue l'île de la Guadeloupe. Cette catastrophe naturelle provoque en France une vive émotion. Il s'ensuit un grand élan de générosité partout dans le pays. En Charente Inférieure, communes, corporations, Chambre de commerce, particuliers viennent grossir les listes de souscription en faveur des victimes.

"Il était près de 11 heures, nous étions à déjeuner, ces dames s'effraient, je les rassure, disant que cela cesse. Cependant la secousse devenant horrible et tout craquant je commande de fuir... Je suis environné de décombres, la terre tremble tellement, que je chancelle" écrit quelques jours plus tard Félix-Emile de Lacroix à des parents parisiens. Le séisme que ressent la population guadeloupéenne ce 8 février 1843, d'une magnitude estimée entre 7,5 et 8 sur l'échelle de Richter, est le plus violent qu'ont connu les îles de la Guadeloupe dans leur histoire.

"j'apprends que la Pointe-à-Pitre n'existe plus !... "

Les territoires français des Antilles, principalement les îles de la Martinique et de

la Guadeloupe, sont situés sur deux plaques tectoniques qui s'affrontent. La subduction, c'est-à-dire l'enfoncement de la plaque Nord-américaine sous la plaque Caraïbe, provoque épisodiquement des tremblements de terre. Celui de 1843 reste néanmoins le plus spectaculaire et le plus meurtrier. Quelques heures après le drame, le gouverneur de la Guadeloupe, le contre-amiral Gourbeyre, annonce au ministre des Colonies qu'*"un tremblement de terre dont la durée a été de soixante dix secondes, vient de jeter la Guadeloupe dans une consternation profonde. Cet événement a eu lieu ce matin à dix heures et demie environ. A Basse-Terre plusieurs pignons sont tombés, aux Saintes, toutes les maisons construites en maçonnerie ont été renversées, au moment où je vous écris, j'apprends que la Pointe-à-Pitre n'existe*

plus !... Je monte à cheval, je vais me transporter sur le lieu du désastre". Suite au tremblement de terre, un incendie éclate et détruit totalement Pointe-à-Pitre, faisant près de 3 000 victimes. Cette ville n'est pas la seule touchée car toute l'île a souffert à la lecture des nombreux témoignages. Le maire de Canal, Faujas de Saint-Fond, rapporte que *"dans l'intérieur de la campagne 28 moulins à vent ont été totalement renversés, 20 autres sont à démolir, 19 sucreries ont éprouvé le même sort et les maisons construites en pierre sont en ruines"*.

Ce qui est nouveau en 1843 est la couverture médiatique de ce drame. Cette catastrophe naturelle devient la première catastrophe "moderne" couverte par les médias. Le tout nouveau journal *L'Illustration*, dont le premier numéro est

publié le 4 mars 1843, relate l'événement à plusieurs reprises, rapporte des témoignages et illustre le séisme par des gravures. Dès la nouvelle connue en France, un grand élan de générosité se manifeste dans la population française. Tous les journaux lancent des souscriptions, chaque corporation, administration, lance la sienne et les consulats français en Espagne et à Genève se mobilisent.

17 % du budget de la Chambre de commerce

Avisé par le ministre des colonies, le Président de la Chambre de commerce de La Rochelle, Pierre Michel, fait également le point sur la solidarité du monde consulaire lors de la séance du 21 mars 1843. Il rapporte que *"la plupart des Chambres de commerce des ports se sont empressées d'ouvrir des souscriptions pour envoyer des secours aux victimes"*. Il consulte l'assemblée qui dans sa grande majorité souhaite suivre l'exemple des Chambres de Commerce des ports du Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux et Marseille. Les membres de la compagnie consulaire débattent du moyen le plus approprié. L'un d'entre eux souligne que *"la Chambre de commerce de La Rochelle ne possède pas comme celles citées à l'instant de ressources qui lui permettent de faire des dons"*. Après discussions les neuf membres consulaires fixent à 600 francs la souscription de la Chambre de commerce pour les victimes. Cette somme correspondant à la valeur des jetons de présence⁽¹⁾ qu'ils auraient dû recevoir dans l'année.

La compagnie consulaire n'en reste pas là. Dans le *Journal de la Charente Inférieure* du 23 mars 1843, elle annonce qu'une liste de souscription a été ouverte à l'Hôtel de la Bourse. Seize autres négociants de la ville apporteront leur soutien. Le montant total des dons se monte à 1 617 francs. C'est une somme conséquente puisque à titre de comparaison, le bud-

get de la Chambre de commerce de La Rochelle en 1843 n'est que de 3 500 francs. L'élan de générosité est manifeste.

En Charente Inférieure, la mobilisation est également très importante. Le préfet écrit aux maires le 17 mars 1843, *"à la nouvelle de l'aff-*

freux désastre de la Pointe-à-Pitre, la charité publique s'est vivement émue et sur plusieurs points du département des listes de souscription ont été ouvertes spontanément dans le but de porter de prompts secours aux nombreuses victimes de cet événement". Les communes ont la charge d'organiser les collectes.

A La Rochelle, des commissions sont créées et se déplacent à partir de fin mars chez l'habitant pour recueillir les dons, même les plus modestes. La ville compte alors un peu plus de 18 000 habitants. Près de 600 particuliers sont portés sur les listes. Le montant total de la somme récoltée se monte à 11 089 francs. Elle comprend les dons des souscriptions de la Chambre de commerce de La Rochelle, des différentes administrations et corporations de la ville, des collectes du Temple (670 francs), des différentes paroisses (2 370 francs), des journaux, *L'Eco Rochelais* (133 francs).

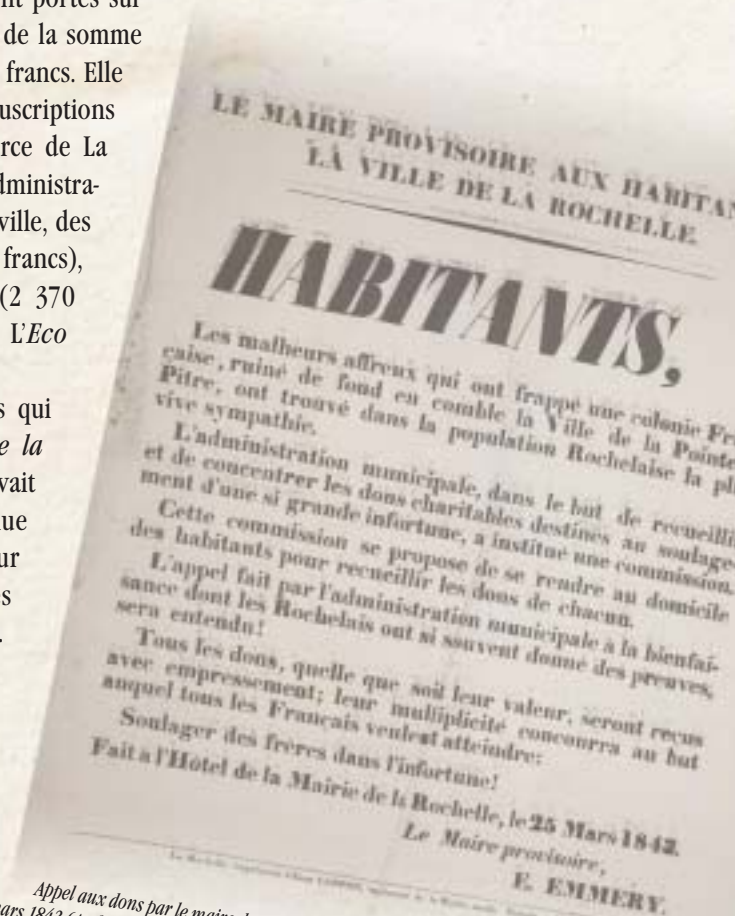
Pendant les quelques mois qui vont suivre, le *Journal de la Charente Inférieure* qui avait récolté 659 francs continue d'informer ses lecteurs sur la catastrophe et sur les différentes souscriptions. La publication régulière d'information rappelle les efforts fournis par tous et contribue aux donations. Les premiers



Vente publique au profit de la Guadeloupe dans la salle de la Reine au Palais Royal paru dans l'illustration du 29 avril 1843 (Médiathèque Michel Crépeau, La Rochelle)

détails des souscriptions faites par différents maires encouragent également les autres municipalités du département à faire de même. A la fin du mois de juillet, l'ensemble de la mobilisation en faveur des victimes du tremblement de terre du 8 février 1843 en Guadeloupe s'élève à 58 836,16 francs pour le département de la Charente Inférieure.

(1) les jetons de présence ont une valeur marchande. Ils sont remis aux membres de la compagnie en fonction de leur assiduité aux assemblées.



Appel aux dons par le maire de La Rochelle le 25 mars 1843 (Archives Municipales de La Rochelle)